Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : [illegible]

PUBLICITÉ : [illegible]

PETIT CALENDRIER

Mardi 30. — **La Commémoration de St. Paul, apôtre.** — Ador. : Phalempin ; Wieres.
Soleil, lever 4 h. 02, coucher 8 h. 05. — Lune : lever 11 h. 51 m., coucher 11 h. 12 s.

Mercredi 1er Juillet. — **Octave de Saint Jean-Baptiste.** — Ador. : Cambrai, St-Géry ; Quesnoy-sur-Deûle : Roubaix, Filles de la Charité ; Bierne : Volckerinckhove ; Wattignies.
Soleil : lever 4 h. 02, coucher 8 h. 05 m. — Lune : lever . h. .. m., couc. 11 h. 40 s.

TEMPÉRATURE

Lille, le 29 juin

Minimum, nuit, abrité	15°0
— — découvert	14°2
Surface du sol, 8 h. du matin	25°2
A 1 mètre de profondeur	19°4
De l'air à l'ombre	21°0
Maximum, jour, à l'ombre	26°4
— — au soleil	29°6

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0m/m78
Etat du ciel : Peu nuageux.
Direction du vent : O.

Baromètre. — Le 28 juin, (2 h. du matin) la pression était de 769 m/m ; le 30 juin (2 h. du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les Rédemptoristes de Boulogne-s.-Mer

La Cour de Douai a confirmé purement et simplement l'arrêt du tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer et déclare la Congrégation dissoute.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le droit de douane sur les bestiaux (suite)

M. Debussy, rapporteur, défend le projet de la commission. Si, on compare l'état du bétail français, on constate que le nombre des vaches et des génisses a augmenté de 25 0/0 depuis dix ans. Le produit est plus que suffisant pour notre consommation et l'élévation des droits n'aura nullement les conséquences qu'on semble craindre.

M. Debussy. — Le gouvernement veut attendre la clôture de la session pour tenir un engagement qu'il a du le grand tort de prendre ; il insiste pour que la Chambre repousse le renvoi.

Le ministre de l'agriculture proteste contre l'intention que lui prête le rapporteur ; il demande avec insistance le renvoi.

Par 405 voix contre 161, le renvoi n'est pas ordonné et la Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles.

Nous sommes à la veille d'ouvrir notre frontière à une puissance voisine qui peut ruiner notre élevage en amenant son bétail sur quatre de nos marchés.

La Commission des douanes avait le devoir de rapporter rapidement le projet qu'elle demande à la Chambre d'adopter.

M. Charles Bos appuie la demande de renvoi à la Commission des douanes.

M. Mougeot insiste, lui aussi pour le renvoi afin de permettre à M. Delcassé d'être entendu.

M. Siegfried développe un amendement tendant à diminuer les droits.

M. Debussy combat l'amendement. Les intérêts des éleveurs doivent être protégés. Les étrangers qui importent en France sont d'ailleurs favorisés par les Compagnies de chemin de fer qui accordent des réductions importantes.

M. Mougeot constate la prospérité de l'élevage français, mais il demande à la Commission de se rallier à l'amendement Siegfried.

Mais il n'a pas de chance le ministre de l'Agriculture ! Par 410 voix contre 169 la Chambre adopte la rédaction de la Commission.

La suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui.

La séance est levée à 6 h. 20.

LES GRÈVES A MARSEILLE

Marseille. — Hier soir, à la Bourse du travail, a eu lieu une réunion des employés des tramways, au sujet des incidents qui ont amené la révocation des membres du bureau du syndicat.

On laisse entendre qu'une grève pourrait éclater et il se pourrait même que toutes les voitures soient laissées en panne ce matin, vers dix heures.

—

Le bruit court que les chauffeurs de l'arsenal vont se mettre en grève.

L'ÉLECTION
de la 1re circonscription de Béthune

Paris. — Le IXe bureau, chargé d'examiner l'élection de M. Delelis, dans la 1re circonscription de Béthune, a décidé, malgré les protestations de M. Delelis, d'entendre jeudi le baron Dard et d'examiner le dossier que ce dernier apportera.

Mauvaise foi et sottise

On lit dans le *Réveil du Nord* daté du samedi 27 juin :

« PAUVRES GENS »

« Les Rédemptoristes français de Roubaix viennent d'acheter pour la jolie somme de 740.000 francs un magnifique domaine des environs de Malines (Belgique) ».

Or, le lendemain, on lisait dans la *Croix du Nord* l'entrefilet suivant :

UN CANARD

Les journaux sectaires ont fait des commentaires au sujet de l'acquisition par les Rédemptoristes d'un important domaine en Belgique.

L'agence *Paris-Nouvelles*, qui avait transmis cette nouvelle, communique la lettre suivante qui coupe les ailes à ce canard.

Antony, 25 juin.

Plusieurs journaux de Paris et de province reproduisent une de vos dépêches par laquelle vous annoncez que les Rédemptoristes français viennent d'acheter pour 400.000 fr. un magnifique domaine à Puers.

J'ai lu cette annonce avec stupéfaction car j'ignorais même l'existence de cette localité belge et de ce domaine et j'ai, en vain, retourné notre caisse et je n'y ai pas trouvé, hélas, 400.000 fr. qui nous seraient pourtant bien nécessaires pour payer nos procès, nos amendes et nos déménagements.

Je vous prie de vouloir bien communiquer à la presse cette rectification car nos ennemis abuseraient facilement d'informations aussi fantaisistes et auraient vite fait de constituer le milliard des congrégations.

Agréez, etc.

D. Castelain,
provincial des Rédemptoristes.

Nous verrons si *Progrès* et *Réveil* auront la loyauté de rectifier.

Et le *Progrès* n'a rien dit jusqu'aujourd'hui.

Quant au *Réveil*, il publie lundi matin les lignes suivantes :

« PAUVRES MOINES !

« D'après une dépêche de Bruxelles, les Rédemptoristes français viennent d'acheter pour 400.000 fr. le magnifique domaine de Coolicine situé à Puers, près Malines. »

Ainsi, non seulement le *Réveil* **ignore** la rectification adressée à l'agence, source de l'information calomnieuse, mais le surlendemain **il ne sait plus** ce qu'il a publié l'avant-veille.

C'est tout simplement de tous points.... inqualifiable. Nous employons ce terme parce que le vocabulaire distingué du *Réveil* n'est pas à notre usage, ni à celui de nos lecteurs.

C'est pourtant parmi les termes les plus osés de cette langue verte que se trouverait le qualificatif mérité par le journal judéo-socialo-maçonnique.

Plaignons les lecteurs du *Réveil !*

ROUBAIX

Les annonces et réclames ont reçues 24, Grande-Rue

PROPOS D'UN ROUBAISIEN

Regard en arrière

Les incidents de la conférence de Pressencé sont remplis de contrastes imprévus et de choses réjouissantes.

Des radicaux organisent une réunion. Ils choisissent leur orateur parmi les socialistes. Et il se trouve que plus de la moitié des auditeurs invités sont des collectivistes d'une nuance autre que le conférencier.

Les organisateurs louent la salle où ils peuvent se croire les maîtres chez eux. Mais les invités qui ont mauvais caractère, mettent à la porte ceux qui les ont conviés.

C'est bien la peine de s'appeler la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour ne pouvoir, chez soi, profiter du droit de réunion, ni du droit de la parole.

Ce qui m'étonne le plus c'est que les guesdistes, mis en appétit, par leur succès du Théâtre Couvreur, ne soient pas alléchés banqueter à la salle Dominique, à la place des radicaux !

Ils ont manqué d'initiative.

Des gens bien informés disent que Jules Guesde rit dans sa barbe depuis huit jours !

***

Ce qu'il y a aussi d'intéressant à constater c'est que les collectivistes sont les enfants terribles des radicaux antireligieux.

Ah ! Messieurs les radicaux, vous avez semé la haine de tout ce qui est respectable ; vous avez bâté du cœur de l'ouvrier toute croyance, vous lui avez dit qu'il était libre de satisfaire toutes ses passions.

Ce sont vos disciples que vous avez vus à l'œuvre, il y a huit jours.

Ils ont été pétris par vous ces « sauvages » comme les appelait quelqu'un d'entre vous en sortant de la réunion ratée.

Ils vous joueront encore plus d'un tour et vous causeront plus d'une surprise !

***

La polémique sur les murs et dans les journaux qui a suivi ces incidents n'est pas moins amusante.

« C'est un guet-apens ! Vous êtes mûrs pour la réaction » ! clament les radicaux.

« Vous êtes une secte haineuse » disent les carrettistes.

« Taisez-vous, espèce de « confusionnistes » ! répliquent les guesdistes.

Vous êtes des « agents gouvernementaux » ajoute le *Travailleur*.

Nous nous contentons de marquer les coups entre ces amis d'hier qui ont l'air de se bien connaître et de s'apprécier à leur juste valeur.

***

L'*Egalité*, qui sait le contraire, fait semblant de croire que la note publiée à propos de la décision de M. Eugène Motte de rester à la Mairie, n'a été communiquée qu'à la *Croix*, alors que l'*Echo du Nord* et le *Journal de Roubaix* l'ont reçue en même temps.

Nous engageons vivement ce journal à renouveler au plus tôt son matériel de clichés. « Journal des sacristies », en parlant de la *Croix*, commence à s'user un peu.

Il y a maintenant mieux que cela sur le marché des lieux-communs et des métaphores banales.

***

Il paraît que M. Motte restant à la Mairie, c'est « une reculade ».

Ils ont peur ! s'écrie l'*Egalité*.

Pauvre petit, va donc rallier tes troupes à la débandade et tâcher de mettre d'accord les radicaux, les guesdistes et les carrettistes pour la prochaine conférence de M. de Pressensé.

Après tu pourras parler.

Le Hutin

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Si l'on juge du succès qu'ont obtenu les prédications d'un triduum donné à l'occasion de la fête de l'Adoration par l'empressement que la population environnant l'église met à en suivre les différents exercices, puisque de nos jours surtout où l'on fait le dimanche passer le plaisir avant le devoir elle mérite vraiment des félicitations.

Il est vrai que déjà les années précédentes, elle avait eu le bonheur d'entendre d'excellents missionnaires diocésains. Les Couvreur, les Bayart, les Degraeve sont venus successivement lui adresser la parole de Dieu, et Monsieur l'abbé Devos qui leur a succédé a su trouver dans son intelligence et dans son cœur de ces pensées et de ces réflexions qui vraiment font du bien à l'âme.

Après avoir parlé des droits de Dieu qui ne sont plus respectés, des crimes abominables qui sont commis de nos jours envers lui, et qui demandent naturellement réparation, il a le dimanche soir prouvé l'immortalité de l'Eglise, et rappelé à son pieux auditoire les devoirs qu'ils ont à remplir envers elle à l'heure actuelle.

Le choral St-J.-Baptiste a superbement enlevé la messe de Dubois. Toutes les voix se liaient avec un ensemble parfait et n'étant soutenues que par l'accompagnement de l'orgue il était plus facile d'en apprécier toute la fraîcheur. M. Richter avec son instrument qui sort de la maison Cuvellié-Colle a toujours aussi le talent d'en faire ressortir les merveilleux effets. Un andante religieuse de Gounod donné par les principaux artistes de la symphonie de cette paroisse portait à la prière et au recueillement. Le soir, à la paroisse, tout le régiment des adorateurs était sur pied pour rendre au Très-Saint-Sacrement les honneurs qui lui sont bien dus.

Le vénérable doyen de St-Martin a voulu prouver une fois de plus sa sympathie à ses anciens paroissiens en venant présider cette belle cérémonie.

Un scandale clérical (?!)

Sous ce titre, un journal local reproduit, d'après un journal parisien, de prétendus incidents qui auraient marqué l'excursion du collège à Coucy-le-Château.

Nous ne perdrons pas notre temps à démentir de pareilles diffamations. Il y a d'autres moyens à employer pour faire comprendre à ces journaux qu'il n'est pas toujours prudent d'accueillir des racontars de concierge.

Un écho de la Cavalcade roubaisienne

Manifestation de sympathie envers M. Gustave Watine, président du Comité.

Lundi après-midi, M. Gustave Watine, le distingué et dévoué président du Comité de la cavalcade roubaisienne, a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des membres de ce Comité.

M. Champier, vice-président s'est fait leur interprète pour remercier M. Watine et lui exprimer les sentiments de gratitude que tous ont gardé de sa présidence.

C'est grâce à la façon dont les travaux ont été dirigés que les fêtes de Roubaix ont eu tant d'éclat ; c'est grâce à l'énergie constante et au labeur intelligent de M. Watine que le résultat atteint a été si brillant.

Pendant quarante-cinq jours, avec M. Craveri, M. Watine a été constamment sur la brèche, dirigeant tout, se rendant compte de tout par lui-même.

C'est pourquoi voulant prouver à quel point les membres du comité ont apprécié les qualités d'activité prévoyante et avisée, d'exquise urbanité et de simplicité dans le don de soi-même, avec lesquelles M. Watine a rempli ses fonctions délicates, ils ont d'un commun accord pensé à lui offrir un souvenir, comme témoignage de leurs vifs sentiments de cordiale sympathie et de sincère dévouement.

M. Watine, très ému, remercie de grand cœur. Ce qu'il a fait, en Roubaisien, pour sa ville natale, il en a été récompensé au delà de ce qu'il pourrait dire. Et cette nouvelle marque de sympathie lui est très sensible et augmente encore sa reconnaissance.

Son cœur, dit-il, est partagé entre la joie d'avoir réussi à procurer un jour de fête à sa ville natale et la reconnaissance qu'il doit à ses amis du Comité.

Un chaleureux vivat est ensuite chanté en l'honneur de M. Watine, de Mme Watine et de sa famille.

Le bronze offert en souvenir au sympathique président de la cavalcade est une œuvre de Dagonet, intitulée le *Combat*. Il représente un Romain et un Gaulois, dans une course échevelée, de leurs chevaux haletants, le Gaulois ayant saisi par le cou son ennemi à moitié étranglé. C'est une œuvre pleine de vie et de naturel.

UN ACCIDENT MORTEL DANS UN PEIGNAGE

Lundi matin, vers 11 h., un accident mortel s'est produit au peignage de M. André Lepoutre, au « Peignage de Beaurepaire », rue Kellermann.

Le chauffeur, Théophile Verdonck, qui se trouvait dans la salle de chauffe, eut son attention attiré par un cri horrible venant de la salle de la machine.

Il se rendit aussitôt dans cette salle, où un spectacle affreux l'attendait. Le conducteur de machine était gisant inanimé et couvert de sang entre le garde-corps et le volant de la machine, qui continuait sa marche.

Le malheureux avait le crâne ouvert et le côté droit mutilé épouvantablement.

Verdonck fit arrêter la machine et on s'empressa autour de la victime, Henri Gissau, 37 ans, boulevard de Beaurepaire, 284.

On ignore comment cet accident a pu se produire ; Gissau était seul et la mort a dû être instantanée.

Il laisse une veuve avec 4 enfants.

Double fête au « Grand-Saint-Joseph ». Les membres du « Grand-Saint-Joseph », de la rue de l'Alma avaient le double plaisir de recevoir dimanche soir la visite de leurs amis, les archers de Saint-Augustin, de Saint-Jean-Baptiste, et de M. l'abbé Bayart, le premier directeur du « Grand-Saint-Joseph », aujourd'hui missionnaire diocésain, venu à la paroisse Saint-Joseph pour donner les exercices préparatoires à l'adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement, qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Reçu aux applaudissements de toute l'assemblée M. l'abbé Bayart a dit combien il était heureux de se retrouver dans ce « Grand Saint Joseph » où il a fait ses premiers armes, au milieu de ces hommes qu'il aime tant et qui tiendront à lui montrer leur amour réciproque en venant nombreux l'écouter aux instructions qui seront données particulièrement pour eux à partir de mercredi.

Sa parole sortie du cœur, tout empreinte du zèle apostolique, a produit sur l'auditoire la meilleure impression. Enfant de Roubaix, estimant avant tout les œuvres d'hommes, M. l'abbé Bayart a vu tout son monde suspendu à ses lèvres. Nul doute, les « hommes du Grand Saint Joseph » tiendront leurs promesses ; ils viendront avec empressement écouter la chaleureuse parole de leur ancien et dévoué directeur.

Les archers étaient aussi en fête ; ils avaient le plaisir de recevoir leurs amis de Saint-Augustin. M. Achille Bayart, le dévoué président d'honneur du « Grand Saint-Joseph », toujours sur la brèche quand il s'agit de faire le bien, avait tenu à rehausser par sa présence l'éclat de leur petite fête, estimant, à juste titre que les deux cercles étaient bien faits pour s'entendre ; il a voulu déclarer à nouveau le but qu'il désirait atteindre, en acceptant la présidence d'honneur du « Grand Saint-Joseph. » Voici brièvement le résumé de son discours.

« En voyant la franche gaîté qui rayonne sur vos visages, on sent que l'union et la bonne entente règne parmi vous. Autrefois on n'y aurait pas fait attention ; mais il semble, de nos jours, que tout ce qui touche à l'ouvrier doive être exploité au profit de quelques personnes qui, abusant de la bonté d'âme de la classe ouvrière, mettent au cœur des travailleurs un sentiment de discorde pour arriver à les diviser et en former deux camps en lutte l'un contre l'autre. C'est contre cet état de choses que nous avons voulu réagir.

C'est ainsi que le « Grand Saint-Joseph » s'est formé. C'est ainsi que d'autres sociétés, comme la vôtre, se sont également formées avec ce programme : Union entre tous : le clergé, les patrons, les employés et les ouvriers. Oublier les querelles anciennes et former une société où chacun, rejetant la haine comme un ferment dissolvant et ne pouvant produire aucun fruit, s'attacher à revenir à la société telle qu'elle existait du temps de nos pères, voilà l'idéal et nous l'atteindrons, car nous la voulons faite à ce modèle.

Arrière donc ceux qui nous barrent encore le chemin. Il faut que, tous, unis dans un même désir, nous arrivions enfin à dégager l'honnête ouvrier des entraves que l'on veut mettre, entre autres choses, à la liberté du travail, et je salue le jour où patrons et ouvriers, ayant confiance les uns aux autres, marcheront la main dans la main, et où, l'amour remplaçant la haine, toutes les bonnes volontés se réuniront en un seul faisceau pour se dresser devant ceux qui n'ont qu'un but, l'asservissement de tous pour régner sur la nation au détriment des autres. Soyons forts pour leur résister et dans cette pensée je m'écrie : Vive la République française ! Vive notre France bien aimée.

Les funérailles de M. Henri Deleporte, un des plus anciens musiciens de la *Grande Harmonie*, ont eu lieu, lundi matin, à 9 h. 1/2, à Saint-Martin. C'est M. le Doyen de la paroisse qui a fait la levée du corps au domicile du défunt, contour Saint-Martin.

Les cordons du poêle étaient tenus, par MM. Catteau, président de la Musique Municipale la « Grande Harmonie » ; Debrauwère, sergent-fourrier ; Mercier et Schiller.

C'est M. l'abbé Villain, vicaire de la paroisse qui a célébré la messe pendant laquelle la *Grande Harmonie* a joué plusieurs morceaux funèbres.

A La Roubaisienne. — L'approche du grand concours de Maubeuge donne une activité intense au local de notre société municipale.

Tous les soirs les répétitions se succèdent pour le perfectionnement des mouvements qui doivent être produits.

Nos gymnastes, voulant obtenir une fois de plus la couronne pour la *Roubaisienne* travaillent avec une ardeur qui doit les conduire aux succès.

La section des pupilles dont le courage égale celui des adultes prendra part aussi au concours de section simultané première catégorie.

Les cours d'instructions militaires de la Roubaisienne informe les jeunes gens qui veulent suivre ces cours qu'ils peuvent toujours se faire inscrire au local de la société rue Jeanne d'Arc.

Cimetière. — Le maire de la ville de Roubaix donne avis que les inhumations vont recommencer à avoir lieu dans le compartiment réservé à la sépulture des enfants dans le carré n° 15 de terrain commun du cimetière, ouvert du 10 juillet 1889 au 19 décembre 1890.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées dans ce compartiment, sont tenues de les faire enlever dans le délai réglementaire, à défaut de quoi il y sera procédé d'office par des agents de la ville.

Pour faire enlever lesdites épitaphes, on devra s'adresser à M. le Conservateur du cimetière, chargé de la surveillance de ces opérations.

Visite inattendue. — Un taureau appartenant à un bouvier, Léonard Vanholme, rue Lacroix, cité Immobilière, 4, s'est échappé dans la soirée de dimanche. Poursuivi, il est entré dans deux maisons de la rue des Sept-Ponts, chez MM. Victor Delcour et Gustave Wante, serruriers. On juge de l'effroi des habitants en recevant cette visite inattendue et plutôt encombrante. Quelques objets mobiliers ont été cassés par l'animal qui a pu enfin être ramené chez son propriétaire.

BATISTINE
GRANDE LIQUEUR
Médaille d'Or Exp. Univ. Paris 1900
SIMONOT à Cambrai

Les suites d'une discussion de ménage. — *Une femme qui se pend.* — Depuis quelque temps déjà, un ménage d'ouvriers, demeurant rue de Rocroy, maisons Lefebvre, vivait en mauvaise intelligence. Le mari, François Delcambre, piqueur chez Masson, reprochait à sa femme, Jeanne-Marie Catteau, 30 ans, ménagère, de recevoir chez elle, pendant son absence, un cousin nommé Voedts.

Une discussion, à ce sujet, s'était produite encore dimanche matin, et Delcambre avait même giflé assez violemment sa femme qui en porte la trace à l'œil gauche.

Jeanne-Marie Catteau avait, dans la soirée, manifesté l'intention de se jeter dans le canal, prétendant que les reproches de son mari étaient injustifiés. Cependant elle rentrait ensuite à son domicile.

Mais, lundi matin, vers 7 h. 1/2, on la trouvait pendue dans la cour, au moyen d'une cravate retenue à un crochet attaché au mur.

M. le docteur Godefroy, appelé aussitôt cette découverte faite, n'a pu que constater le décès.

Tombé dans le canal. — Dans la journée de dimanche, le jeune Georges Dhalluin, 4 ans 1/2, fils du batelier du bâteau *Le Palais des Beaux-Arts*, en déchargement en face de l'école de natation, a perdu l'équilibre en voulant débarquer et est tombé dans le canal. Il a été retiré aussitôt par deux témoins de cet accident : Gustave Mesure, 40 ans, rue d'Hem, 1, et Jules Cornez, 17 ans, rue La Bruyère.

Obit du 30 juin. — Mme Ferdinand Caron, née Caroline Fontaine, 9 h., St-Martin.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées BAPTÊMES
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 29 juin

Naissances. — Marguerite Willot, Grande-rue, 328. — Léopold Casiez, rue Archimède, cour Pladys, 11. — Irène Bossu, rue d'Ypres, 1. Jean-Baptiste Lefevere, rue Montgolfier, 10. — Augustine Dereuck, rue Blanchemaille. — Omer Soudan, id. — Alfred Briche, rue de Croix, 9. — Hermance Lerouge, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 12. — Geneviève Coustart, rue du Vieil-Abreuvoir, 8. — Raymond Carrette, rue de Tournai, 95. — Zulma Vanreust, rue du Pile, cour Duhamel, 1. — Suzanne Delsalle, rue Beaumarchais, 3.

Décès. — Constantin Desmet, 60 ans, serrurier, rue Daguesseau, 9. — Gabrielle Doulaeghe, 7 mois, rue Thiers, 29. — Marcel Vigin, 4 mois, boulevard de Mulhouse, maisons Lecomte. — Blanche Liénard, 2 ans, rue Blanchemaille. — Marie Troquette, 1 an, rue de Tourcoing, 98, cour Mathon, 16.

Etat-Civil de Wattrelos

du 27 juin

Naissances. — Eugène Lapère, Vieille-Place. — Valentine Desrousseaux, Touquet.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

CROIX

Un grand concert, offert par la « Fanfare du Crêchet » à ses membres honoraires et aux familles des membres actifs sera donné le dimanche 12 juillet prochain, à 4 heures de l'après-midi dans le jardin de M. Prouvost-Dehau, Grande-Rue, à Croix. Nous donnerons le programme de ce concert ultérieurement.

Etat-civil de Croix

Publications. — Félix Thienpont, 20 ans, ajusteur-mécanicien à Croix, et Aimée Renard, 36 ans, bobineuse à Roubaix. — Léon Cossart, 26 ans, inspecteur de la traction du chemin de fer du Nord, à Lille, et Marguerite Goblet, sans profession, à Croix. — Gilbert Quartier, 23 ans, fondeur, à Croix, et Juliette Cornu, 23 ans, piquûrière, à Roubaix.

LANNOY

Incendie. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de la filature de lin et d'étoupe de MM. Boulenny frères, à Lannoy, et qui est situé entre le peignage de lin et la carderie.

Le feu fut énergiquement combattu par la pompe à vapeur de la fabrique et on était, au bout d'un quart-d'heure, maître de l'incendie.

Le bâtiment, en partie incendié, était rempli de balles de lin et d'étoupe qui, toutes, ont été ou brûlées ou roussies par les flammes. Par suite de l'abondance de l'eau, qui a inondé les marchandises, les dégâts atteindront un chiffre élevé. On croit que l'incendie est dû à l'échauffement des étoupes. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Etat-civil de Lannoy

du 27 juin

Naissance. — Emile Duprez, rue des Remparts.

Etat-civil d'Hem

du 27 juin

Naissances. — Henri Forez, au Petit-Lannoy. — Marcel Géry, rue Poivrée.

Décès. — Maria Marie, 53 ans, cabaretière, rue Poivrée.

Etat-Civil de Lys

Publication de mariage. — Elie Cooreman, 19 ans, ajusteur, à Roubaix, et Rachel Caby, 21 ans, journalière, à Lys.

Etat-civil de Toufflers

Naissances. — Emile Canada, au Triez du Quesnoy. — Hortense Desfontaines, le Voisinage.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 55, Rue des Usselines

Jeunesse Catholique. — Demain, mercredi 1er juillet, à 8 h. 1/2, très précises du soir, dans la grande salle des fêtes de la Maison des Œuvres, rue des Usulines, 85, réunion privée avec le concours de M. Victor Vansteenberghe, avocat à Lille, vice-président de la Conférence Jeanne-d'Arc, qui donnera une conférence sur un sujet d'actualité.

L'Union colombophile tourquenoise rappelle à MM. les amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 15 kilomètres (le clocher de Saint-Christophe pris comme centre), son grand concours national français sur Bordeaux (département de la Gironde 610 kilomètres 319), le dimanche 5 juillet 1903. 300 francs de prix d'honneur, répartis en 10 prix de 15 francs et 15 prix de 10 francs aux 25 premiers pigeons constatés. Mise obligatoire 1 fr. 50 ; mise facultative 1,50. Un prix par huit inscriptions. Poule unique à 0,25 cent. ; poule à 0 fr. 50 cent. Un prix par 20 inscriptions. Poules à 1 fr., 2, 3 et 5 fr. par 8 inscriptions. A 10 fr., 20 et 50 fr. par 6 inscriptions. Pigeons de dressage à 0 fr. 50 pour les sociétaires et 0,75 pour les étrangers.

Une magnifique garniture de cheminée (marbre) sera jouée à raison de 0,50 par pigeon au premier pigeon non désigné. Une superbe jumelle de marine, don du Café Bulens de Lille, sera offerte au premier pigeon désigné. Mise en paniers chez M. Henri Delvoye, place de la République, siège fédéral de l'U. C. T., le mercredi 1er juillet, de 3 à 11 heures du soir. Les pigeons seront contremarqués et l'amateur sera tenu de constater la contremarque au plus tard 20 minutes après la constatation de la bague. Les pigeons seront convoyés par M. A. Leman. Le concours sera réglé par MM. Pecque et Pluvinage. Pour les autres conditions, voir le règlement de l' « Union Colombophile Tourquenoise ».

Les Concours de pigeons. — Les Belges ont envoyé samedi après-midi 21,180 pigeons qui, après avoir été comptés et enregistrés à la gare de Tourcoing, ont été dirigés sur les villes suivantes pour y être lâchés : sur Vitry, 147 pigeons ; sur Saint-Denis, 115 ; sur St-Just, 811 ; sur Chantilly, 610 ; sur Creil, 4.062 ; sur Breteuil, 2,946 ; sur Arras, 12.789.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 26 étrangers, dont 13 hommes, 9 femmes et 4 enfants, sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre, 34 autres étrangers, 9 hommes, 12 femmes et 13 enfants, ont quitté notre ville.

Concert public. — La « Fanfare du Point Central » et l'orphéon « L'Avenir Lyrique », exécuteront le jeudi 2 juillet 1903, à huit heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place les morceaux suivants :

La « Fanfare du Point Central ». — 1. *Bray-sur-Somme*, allegro militaire (Bajus). — 2. *Souvenir de Chantilly*, menuet gothique (Kelsez).

« L'Avenir Lyrique » — 3. *Les Montagnards* (Léon Jouret). — 4. *Beau jour d'été* (Saintis).

La « Fanfare du Point Central ». — 5. *Attila*, opéra de Verdi. — 6. *Sur les bords de l'oasis*, valse (A. Dubois).

Grève terminée. — Les bacleurs de la filature de laines de MM. Herbaux, rue Faid'herbe, qui, par leur grève, avaient entraîné le chômage d'une partie de l'usine, ont repris le travail lundi, à 9 heures du matin, aux mêmes conditions qu'avant de quitter l'atelier. La grève a duré près de 8 jours.

Déserteur repentant. — Charles Cacheur, 22 ans, né à Monpatelyze, est allé déclarer dimanche soir à l'agent Debaudringhien, de service sur la Grande Place, qu'il était déserteur au 153e de ligne en garnison à Manouvillers (Meurthe-et-Moselle) depuis le 15 février dernier. L'agent le pria alors de se rendre au poste de police où Cacheur raconta l'emploi de son temps depuis le jour de sa désertion. Il avait voyagé en Allemagne et en Belgique puis il était passé en Angleterre. Fatigué de cette vie errante, il venait disait-il, se mettre en règle avec la justice de son pays. Satisfaction lui a été donnée : on l'a écroué au dépôt avant de le remettre aux autorités militaires.

Une rixe rue Fin-de-la-Guerre. — *Deux blessés.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h. du matin, deux hommes qui sortaient de l'estaminet Vermeulen, rue Fin-de-la-Guerre, où ils avaient pris une consommation en revenant d'avoir fait une promenade en tandem, furent interpellés par trois individus qui leur demandèrent du feu pour allumer des cigarettes.

Donner du feu, ça ne saurait se refuser mais les trois individus avaient moins le souci d'allumer une cigarette que celui de porter des coups à de paisibles passants.

Aussi une lutte ne tarda-t-elle pas à s'engager au cours de laquelle l'un des agresseurs sortit un couteau et en porta un coup à chacun des tandémistes.

L'un des blessés s'affaissa sur la chaussée et perdit connaissance. Les trois agresseurs, comprenant alors la gravité de leur acte prirent la fuite.

Le premier blessé a été atteint à la région pertorale droite d'un coup profond d'un centimètre et formant estafilade sur une longueur de dix centimètres. C'est un cabaretier, nommé Arthur Vandecastel, 30 ans, demeurant rue du Brun-Pain. Sa blessure n'aura heureusement pas de suites graves.

Le second blessé est un fermier, Jules Leclercq, demeurant rue Fin-de-la-Guerre. Il a été atteint au cuir chevelu d'une plaie assez étendue, mais qui ne l'a pas empêché de répondre lundi matin à une convocation pour une période de 28 jours.

La police est sur la trace des agresseurs.

Etat-civil de Tourcoing

du 28 juin

Décès. — Loucke Henri, 12 ans, rue de la Baille, 86. — Selosse Marie, 11 mois, rue de Neuville, 95.

du 29 juin

Naissances. — Dupont Marguerite, rue du Blanc-Seau, 94. — Lepoutre Marie, rue Fin-de-la-Guerre. — Terryn Clémence, rue du Touquet, 188. — Héquette René, rue du Bois, 28. — Decœne Marguerite, rue Malcense, 157. — Devogel Alfred, rue de Venise, 13. — Stalin Marie, rue Dupuytren, 23. — Lessens Marguerite, rue du Virolois, 308. — Torris Paul, rue Winoc-Chocquel, 23. — Maréchal Robert, rue de la Baille, 140. — Lorez Odette, rue de la Croix-Rouge, 45. Vermeersch Marcel, rue Achille-Testelin, 101.

Mariage. — Cyrille Pacou, 33 ans, garçon boulanger, et Marguerite Verhulste, 23 ans, journalière.

Décès. — Loncke Henri, 11 ans, rue de la Baille, 86. — Selosse Marie, 11 mois, rue du Pont-de-Neuville, 95. — Houset Julien, 1 mois, rue Nationale, 122. — Marcy Irma, 35 ans, rue Vauban, 12.

RONCQ

Adoration. — La fête de l'Adoration en l'église Saint-Roch, au Blanc-Four, a eu lieu dimanche, avec une grande solennité. Beaucoup de paroissiens ont communié et les offices de la journée ont été célébrés au milieu d'une grande affluence. A la grand'messe, la Chorale des Anciens Elèves de l'école libre de garçons a exécuté une messe à trois voix. Aux vêpres, le sermon a été donné par M. l'abbé Oger, de Roubaix.

Une rixe dans un chantier. — Lundi, vers 3 h. 1/2, est arrivé au chantier de M. Leurent, près de la Gare, entre des terrassiers et divers ouvriers étrangers au chantier, une violente bagarre dont il est difficile d'en donner une analyse exacte attendu que les auteurs sont presque tous saouls et donnent tous des versions différentes. Voici le récit qui nous a été donné et qui paraît le plus probable.

Lundi, à une heure dix, un manœuvre de maçon arrivait à son ouvrage, le surveillant, Pauilderman Bazile, lui ayant fait remarquer qu'il arrivait en retard, un nommé Marlot, ami du manœuvre l'insulta et finalement lui donna des coups. Le surveillant laissa tomber l'affaire. Deux peintres, Léon et Albert Hugo, 19 et 20 ans, demeurant à Wervicq avaient été témoins de la scène, sans toutefois intervenir.

Ils revinrent vers 3 heures 1/2 et c'est ici que l'on ne sait quel a été l'agresseur ou des frères Hugo ou de Marlot. Toujours est-il qu'une bataille fut engagée. Léon Hugo reçut des coups de brique qui lui firent diverses entailles dans la nuque, du reste sans gravité. Albert Hugo secourut son frère et s'arma d'un outil servant à mastiquer les carreaux et en porta divers coups dans le dos à Marlot.

Sur ces entrefaites les terrassiers accoururent avec leurs pelles et la bataille devint générale. Les belligérants étaient au nombre d'une vingtaine. Les deux frères Hugo qui étaient mal pris se sauvèrent sous le portail de l'usine Leurent, en face de la nouvelle fabrique. M. Batteur, directeur de l'établissement vint pour se rendre compte de ce qui se passait et sa présence suffit pour terminer la bataille.

Les deux ouvriers peintres Léon et Albert Hugo sont retournés à Wervicq par le train de cinq heures protégés par le garde-champêtre Combbrugge. Quant à celui qui semble le principal auteur, le nommé Marlot, âgé de 21 ans, terrassier, demeurant rue de la Latte, près de la maison « Rose », c'est un repris de justice qui a déjà subi pas mal de condamnations. Une enquête est ouverte.

Etat-Civil de Roncq

du 27 juin

Naissance. — Emilienne Noelens, rue des Chats-Huants.

Publications de mariages. — Henri Gadeyne, 23 ans, ouvrier maçon, et Marguerite Depoorteere, 24 ans, ouvrière de filature. — Louis Lepoutre, 21 ans, représentant, et Marguerite Lepez, 19 ans, sans profession, à Tourcoing. — J.-B. Ferrant, 21 ans, tisserand, et Amélie Ghesquier, 25 ans, ouvrière de filature. — Alexandre Duvilier, 26 ans, trieur, et Hélène Breyne, 23 ans, soigneuse. — Conrard Vanassche, 44 ans, tailleur, et Clémence Lesage, 44 ans, cabaretière. — Cyrille Six, 20 ans, ouvrier agricole, et Clémence Vanaerde, 21 ans, fileuse.

##